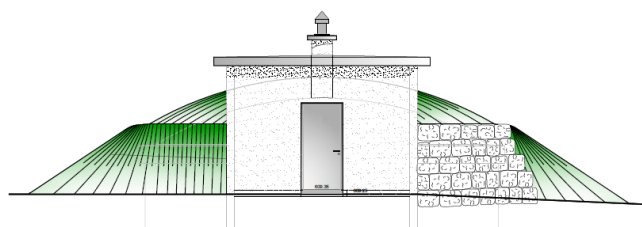
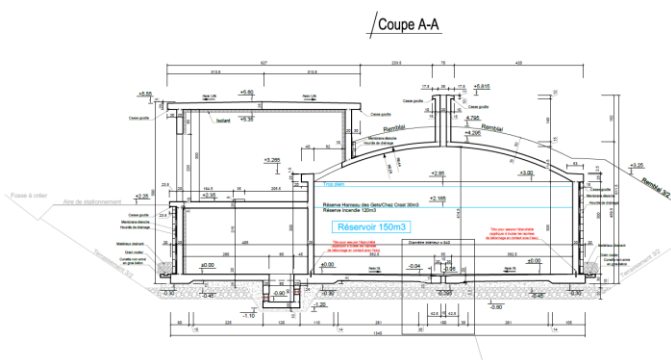


COMMUNE D'AYZE (74)

**RESERVOIR D'EAU POTABLE "CHEZ CULLET" et son
raccordement sur le réseau de distribution et d'adduction
• 150 m³**

LOT 1 : GENIE-CIVIL ET RESEAUX ASSOCIES

**LOT 2 : EQUIPEMENTS HYDRAULIQUE, ELECTRICITE ET
SERRURERIE**



CARACTERISTIQUES :

- réservoir circulaire volume utile : 150 m³
- diamètre intérieur : 8 m
- hauteur liquide : 3.15m
- radier penté, voiles en béton armé coulé sur place étanche dans la mousse
- couverture type coupole en béton armé remblayée,
- chambre à vannes avec équipements hydrauliques, y compris création d'un poteau d'incendie
- conduite d'eau potable associée au réservoir
- réseaux divers
- traitement UV

Détail de la mission

- Mission de maîtrise d'œuvre complète

MONTANT TOTAL des travaux : 297 000 €HT

Montant HT de la mission :

Maîtrise d'œuvre **25 245 €**

Personne à contacter :
Mr le Maire 04 50 97 04 21

Montmasson Ingénieurs Conseils

PAE les Glaisins - 12A rue du Pré Faucon - CS40435
74940 Annecy-le-Vieux Cedex
Tél : +33 (0)4 50 57 04 45
Fax : +33 (0)4 50 57 24 39
cabinet.montmasson@montmasson.fr



CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, **Monsieur Guy SECHAUD**, responsable technique de la **Régie des Eaux Faucigny Glières** atteste que le **Cabinet MONTMASSON**, Ingénieurs-Conseils 12A Rue du Pré Faucon – 74940 ANNECY LE VIEUX, a assuré la mission de maîtrise d'œuvre des travaux du :

Réservoir d'eau potable « Chez Cullet » et son raccordement sur le réseau de distribution et d'adduction 150 m3

■ **OBJECTIF DES TRAVAUX :**

- Réservoir circulaire volume utile : 150 m3
- - diamètre intérieur : 8 m - hauteur liquide : 3.15m
- - radier penté, voiles en béton armé coulé sur place étanche dans la mousse
- - couverture type coupole en béton armé remblayée
- - chambre à vannes avec équipements hydrauliques, y compris création d'un poteau d'incendie
- - conduite d'eau potable associée au réservoir
- - Réseaux divers - traitement UV

Montant global des travaux :

297 000.00 € HT

DESCRIPTIF DE LA MISSION :

- Mission témoin de Maîtrise d'œuvre, phases AVP-PRO-ACT-DET-AOR-EXE

L'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre **jusqu'à la réception des travaux** nous a donné entière satisfaction, tant en ce qui concerne sa qualité que le respect des délais, les règlements n'ont fait l'objet d'aucune difficulté.

Etabli à BONNEVILLE, le 19/08/2021

Monsieur Guy SECHAUD

Pour valoir ce que de droit

